

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
BERTOUA 1^{er}

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

DISTRICT COMMUNE OF BERTOUA 1st

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/CA.BTA 1^{er}/SG/ST/CIPM/2024 DU 30 JAN 2024 2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE A BONIS, KOUME ET EKOUNOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1^{er}, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. (LOT UNIQUE)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de Bertoua 1^{er}, lance pour le compte de la Commune d'arrondissement de Bertoua 1^{er}, un Appel d'Offres National Ouvert en vue des travaux de construction de trois (03) mini adductions d'eau potable a bonis, Koumé et Ekounou dans l'Arrondissement de Bertoua 1er, Département du Lom et Djerem, Région de l'est.(Lot unique)

2. Consistance des travaux

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- ✓ Les travaux préparatoires ;
- ✓ La mobilisation ;
- ✓ La réalisation, équipement et essai et pompage des forages ($Q \geq 3m^3/h$) ;
- ✓ L'installation d'une pompe électrique (solaire) ;
- ✓ La construction d'une conduite de refoulement ;
- ✓ La construction d'un Château d'eau ;
- ✓ Fourniture et pose d'un réservoir en plastique de 5 m³ ;
- ✓ La construction d'un réseau de distribution ;
- ✓ Construction par site de 03 bornes fontaines muni de 02 robinets
- ✓ Station de pompage ;
- ✓ Construction aire de puisage ;
- ✓ La formation du comité de gestion et remise des plans de recollement du réseau ;
- ✓ La formation de deux agents de maintenance pour la pérennisation des infrastructures.

3. DELAI D'EXECUTION :

Le délai d'exécution pour la réalisation desdits travaux est de quatre (04) mois ;

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné de Prestations.

5. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le BIP-MINEE, Exercice 2024.

Imputation budgétaire :

6. MONTANT PREVISIONNEL

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres est de : **44 710 000 (quarante-quatre millions sept cent dix mille) Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Bertoua 1er dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Bertoua 1er contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non Remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA**, payable à la Recette municipale de la Commune d'arrondissement de Bertoua 1er.

9. Remise des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies** marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé contre décharge sur le registre des offres à la Commune d'arrondissement de Bertoua 1er au plus tard le **28/02/2024 à8h**. Heures, heure locale et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...01/AONO/CA.BTA 1^{ER}/SG/ST/CIPM/2024 DU ...30/01/2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE A
BONIS, KOUME ET EKOUNOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU
LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. (LOT UNIQUE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme datant de moins de trois (03) mois, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

12. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Établissement Bancaire de premier ordre ou tout organisme agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, soit **Huit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent (894 200) Francs CFA.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple après 48 heures.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **28/02/2024 à9** Heures par la Commission Interne de Passation des Lettre-commandes de la Commune d'arrondissement de Bertoua 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

14. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois.**

15 - Principaux critères d'évaluation des offres et critères essentiels

A. Critères éliminatoires :

- 1) Absence d'une pièce administrative notamment la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

16- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions Climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

18- ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

La Lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou Égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

19- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BERTOUA 1^{ER}, aux numéros de téléphones : 696 164 132 / 676 961 284 ;
- 2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Ampliations :

- ✓ MINMAP/DDLD
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINEE/LD
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ CIPM
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.



BERTOUA, le 30 JAN 2024

Le Maire, Maître d'Ouvrage
Autorité Contractante

Cah

BEMBELL D'IPACK Olivier Cromwell